

La réunion publique de Nantes, Cité des congrès, 15 janvier 2003,

Plus de 1000 personnes se sont retrouvées à la Cité des congrès de Nantes pour participer à la quatrième réunion du débat public de Notre-Dame-des-Landes. Pour des raisons de sécurité, près de 150 personnes ont dû assister au débat à l'extérieur de la salle (celle-ci ne disposant que de 800 places assises) – des moni-

teurs et un écran géant ont été installés à cet effet à l'entrée de la salle et dans le grand hall. Le débat a duré près de cinq heures (entre 19 et 24 heures). Plus de 200 contributions écrites ont été remises à la commission particulière du débat public pendant la séance.



Plus de 1000 personnes se sont retrouvées à la Cité des congrès de Nantes le 15 janvier 2003.

Le projet d'aéroport a été présenté par Jean-Paul Ourliac, directeur régional de l'Équipement des Pays de la Loire, Éric Sesboué, directeur de l'Aviation civile Ouest, Patrick Mouysset, délégué régional Pays de la Loire de la direction de l'Aviation civile.

La table ronde, qui a suivi la présentation du maître d'ouvrage, réunissait :

- des élus : Claude Ménager, maire de Vigneux-de-Bretagne, Louis Cercleron, maire de Notre-Dame-des-Landes,
- des représentants d'associations : Claude Bord, président de Bien vivre à Vigneux, Joseph

Caillaud, président de l'ACIPA (Association Citoyenne Intercommunale des Populations concernées par le Projet d'Aéroport de Notre-Dame-des-Landes), Jean-Paul Minier, président de Solidarités Écologie,

- et des acteurs économiques : Jean-François Moulin, premier vice-président de la CCI de Nantes, Yves Calippe, membre de la commission infrastructures du CESR, Georges Drouin, président de Ouest Atlantique, président fondateur de Ouest logistique, président de LTS Love France.

Les principales questions abordées par le public et les intervenants

Au cours de la réunion, Joseph Caillaud, président de l'ACIPA, a demandé, au nom de « *l'intérêt général* », « *la suspension* » ou du moins, « *la prolongation* » du débat public au-delà des six mois autorisés par la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, pour permettre une réelle « *prise en compte d'une nouvelle étude exhaustive* » sur le projet.

Jean Bergougnot : « *Les dés ne sont pas pipés.* »

Pour certains opposants au projet, notamment Joseph Caillaud, « *le débat se déroule dans un climat de méfiance* ». Le président de l'ACIPA reproche notamment aux élus de ne pas suffisamment « *monter au créneau* » dans le cadre du débat. Jean-Paul Minier, président de Solidarités Écologie, évoque un « *manque de confiance* » envers les décideurs politiques qui veulent imposer le projet « *par la force* ». « *Ces élus bafouent le débat public. Ils bafouent la démocratie.* »

Patrice Chéreau, vice-président de la commission des infrastructures et des transports du conseil régional des Pays de la Loire, a fait part de la décision de la Région d'organiser, au terme du débat public, un « *vaste débat* » pour permettre une prise en compte de l'opinion et de l'ensemble des points de vue exprimés sur le projet de Notre-Dame-des-Landes.

Joseph Caillaud : « *L'aéroport pose la réflexion sur le futur de notre région.* »

Joseph Caillaud souligne la nécessité de mener un développement « *harmonieux* » sur l'ensemble du territoire : « *L'aéroport pose la réflexion sur le futur de notre région, de notre métropole.* » Cet aménagement ne doit pas conduire à une « *dévitilisation* » des territoires ruraux.

Pour Yves Calippe, représentant de la commission infrastructures du CESR, ce projet est « *indispensable* » pour le développement économique de la région. Michel Quimbert, président du port autonome de Nantes-Saint-Nazaire considère, quant à lui, que le nouvel aéroport est un « *élément structurant* » du territoire, nécessaire pour répondre à une augmentation du trafic.

Georges Drouin va également dans ce sens : un nouvel aéroport est nécessaire pour « *promouvoir le territoire* » et « *attirer de nouveaux investisseurs* ». « *Les régions en Europe seront en concurrence, dit-il, le Grand Ouest a besoin de tous les modes de transport, et en particulier d'une plate-forme aéroportuaire de dimension internationale.* »

Éric Sesboué : *la répartition du trafic sur d'autres aéroports n'est pas une « alternative au projet de Notre-Dame-des-Landes ».*

La direction de l'Aviation civile Ouest précise qu'une répartition du trafic sur l'ensemble des aéroports de la région, et, en particulier sur l'aéroport de Saint-Nazaire, ne constitue pas une « *alternative au projet de Notre-Dame-des-Landes* ». Celle-ci ne répondrait pas, compte tenu notamment de la libéralisation du marché de l'aérien, à une saturation de l'aéroport de Nantes-Atlantique : « *Ce ne sont pas les aéroports qui créent le trafic. C'est la clientèle.* » Une analyse partagée par un représentant d'Air France qui précise que les compagnies aériennes ont moins intérêt à « *avoir des petits avions sur des petits aéroports plutôt que des gros avions sur un grand aéroport* » pour permettre une diminution des tarifs et ainsi répondre à la demande de la clientèle.

Pour un représentant d'Alternatif 44, l'avenir, cependant, « *ce n'est pas la déréglementation du marché de l'aérien* ». Pour sa part, Claude Bord, président de Bien vivre à Vigneux, estime,

concernant les prévisions de trafic, que les experts « *se sont trompés, se trompent et se tromperont encore* ».



Éric Sesboué, directeur de l'Aviation civile Ouest à la réunion du 9 janvier 2003, parc de La Beaujoire, Nantes : « Ce ne sont pas les aéroports qui créent le trafic. C'est la clientèle. »

Concurrence ou complémentarité entre les différents modes de transport ?

Si le maître d'ouvrage considère qu'il doit y avoir une complémentarité entre les différents modes de transport, telle qu'elle est présentée

dans les schémas des services collectifs, les Verts de la région considèrent, au contraire, que le rail et l'avion demeurent concurrents. Ils souhaitent que le transport ferroviaire, « *moins coûteux et moins polluant* », soit privilégié.